



Ne plus pouvoir assumer le travail en equipe

Par taztaz

bonjour

je voudrais avoir une information car voici mon cas

ma femme est mutée donc j ai demenage et je travail en posté du matin et du soir hors avec la mutation de ma femme je peux plus faire des equipes du matin , j ai demander a mon employeur de faire que des equipes du soir et il ne veux pas , ils m ont demandé de faire une mail pour en faire une demande , mes superieurs (pas de RH)mont recu pour me dire que cela n etais pas possible , le tous a l orale mais pas d ecris .maintenant j ai change de poste pour une journée et la on me demande clairement de faire un courrier en mentionnant le fait que je peux pas venir en poste du matin et que je n ai pas de solution a apporté au service.

Je compte demissionné mi novembre , mais j ai peur que si je fait cette lettre ils me licencie desuite ce qui ne m arrangerai pas , je voudrais avoir votre avis.

merci